



Emploi : Chargé de mission adjoint Pôle partis politiques  
(Service du contrôle et des affaires juridiques)

La Commission nationale des comptes de campagnes et des financements politiques (CNCCFP), autorité administrative indépendante, a été créée par la loi n°90-55 du 15 janvier 1990 relative à la limitation des dépenses électorales et à la clarification du financement des activités politiques.

Organe collégial composé de neuf membres issus du Conseil d'État, de la Cour de cassation et de la Cour des comptes, la Commission a deux missions principales :

- contrôler les comptes de campagne des candidats aux élections présidentielle, européennes, législatives, sénatoriales, régionales, départementales, municipales, provinciales et territoriales (Outre-Mer), et fixer le montant de remboursement forfaitaire dû par l'Etat,
- vérifier que les partis politiques respectent la réglementation applicable à leur financement et leurs obligations comptables.

La Commission est assistée dans son fonctionnement par un secrétariat général, dont les services se composent de collaborateurs permanents répartis en trois services et un pôle communication-presse. Ces services sont renforcés par des recrutements temporaires principalement en période de traitement des comptes de campagne des élections générales. Elle travaille également avec un réseau de plus de deux cents rapporteurs chargés de l'instruction initiale des comptes de campagne.

|                            |   |
|----------------------------|---|
| Poste à pourvoir :         | Chargé de mission adjoint   |
| Statut du poste :          | Vacant  |
| Date de disponibilité      | 1 <sup>er</sup> juillet 2022 – CDD de 6 mois                                  |
| Domaine fonctionnel        | Juridique et comptable  |
| Service d'affectation :    | Pôle partis politiques Service du contrôle et des affaires juridiques (SCAJ)  |
| Situation administrative : | Agent contractuel de catégorie A recruté dans le cadre d'un besoin temporaire |

Le Pôle partis politiques est placé sous l'autorité du chef du service du contrôle et des affaires juridiques.

Il est composé de 6 agents (le responsable du pôle et son adjoint, deux chargés de missions (catégorie A) et deux assistants (1 de catégorie B et 1 de catégorie C).

Le chargé de mission adjoint est placé sous l'autorité du responsable du pôle partis politiques

### Missions :

Il sera chargé de l'instruction des comptes des partis politiques et à ce titre aura notamment pour mission :

- le contrôle des justificatifs de recettes des mandataires ;
- la rédaction des contradictoires et des décisions ;
- le contrôle de la liste des donateurs et le contrôle des dépassements de plafond des dons ;
- la publication des comptes des partis politiques au Journal officiel ;
- le suivi des contrats de prêts des partis politiques auprès de personnes physiques.

Dans ce contexte, le chargé de mission adjoint est amené :

- à manipuler et exploiter de très nombreuses pièces justificatives et documents comptables tant sous forme papier que numérique (GED, portail collaboratif) ;
- à utiliser une application métier dédiée ;
- à assurer des tâches administratives (suivi de tableaux de bord, archivage électronique...).

Profil recherché : Formation Master 2

### Compétences mobilisées :

- Très bonne culture générale du droit et plus particulièrement du droit public ;
- Attrait pour les techniques et missions d'audit ;
- Connaissance en comptabilité appréciée ;
- Excellente capacité rédactionnelle ;
- Rigueur et efficacité dans l'exécution des missions ;
- Expérience administrative ;
- Très bonne maîtrise des outils bureautiques (traitement de texte, tableur...).

### Savoir-être :

- Esprit d'analyse, méthode et rigueur,
- Bonne communication écrite et orale
- Engagement et sens des responsabilités,
- Grande capacité de travail,
- Sens de l'organisation et autonomie,
- Rendre compte,
- Réactivité, esprit d'initiative et capacité d'anticipation
- Parfaite neutralité, discrétion et confidentialité,
- Disponibilité,
- Sens du service public,
- Bon relationnel et goût du travail en équipe.

Régime durée du travail : Le régime de durée de travail et de congés correspond au régime hebdomadaire fixe de 35h00 + récupération des heures supplémentaires.

Rémunération brute mensuelle : 2100 €. Compte tenu de la durée prévisible du contrat, le chargé de mission adjoint percevra également une indemnité de fin de contrat de 10 % de la rémunération brute globale perçue pendant la durée de son contrat, renouvellement inclus

Lieu d'exercice des fonctions : 31 - 35 rue de la Fédération – 75015 Paris

Date de clôture des candidatures : 15 juin 2022

Demande de renseignement et candidatures à adresser par courriel à :

charles.pauthe@cncfp.fr : responsable du pôle partis politiques à la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques

rh.sagpf@cncfp.fr : pôle ressources humaines et dialogue social